

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
82478966300039**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Autre collectivité territoriale REGIE DES EAUX
GESSIENNES**

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'OYONNAX

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : budget annexe eau potable (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	29
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 477 202,00	14 557 568,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 919 634,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		16 477 202,00	16 477 202,00

		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	15 829 215,00	11 866 849,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	7 455 931,00	2 247 811,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 9 170 486,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		23 285 146,00	23 285 146,00

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	39 762 348,00	39 762 348,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 700 200,00	0,00	2 745 200,00	2 745 200,00	2 745 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	2 434 000,00	0,00	2 592 000,00	2 592 000,00	2 592 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 143 044,00	0,00	1 992 857,00	1 992 857,00	1 992 857,00
Total des dépenses de gestion des services		7 277 244,00	0,00	7 330 057,00	7 330 057,00	7 330 057,00
66	Charges financières	324 769,00	0,00	295 802,00	295 802,00	295 802,00
67	Charges exceptionnelles	444 360,00	0,00	504 494,00	504 494,00	504 494,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	132 500,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 178 873,00	0,00	8 280 353,00	8 280 353,00	8 280 353,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 024 162,00		5 040 701,00	5 040 701,00	5 040 701,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 741 026,00		3 156 148,00	3 156 148,00	3 156 148,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 765 188,00		8 196 849,00	8 196 849,00	8 196 849,00
TOTAL		14 944 061,00	0,00	16 477 202,00	16 477 202,00	16 477 202,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 477 202,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 633 000,00	0,00	13 552 970,00	13 552 970,00	13 552 970,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	401 599,00	0,00	255 900,00	255 900,00	255 900,00
75	Autres produits de gestion courante	410 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
Total des recettes de gestion des services		13 444 599,00	0,00	14 278 870,00	14 278 870,00	14 278 870,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 444 599,00	0,00	14 278 870,00	14 278 870,00	14 278 870,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	347 692,00		278 698,00	278 698,00	278 698,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		347 692,00		278 698,00	278 698,00	278 698,00
TOTAL		13 792 291,00	0,00	14 557 568,00	14 557 568,00	14 557 568,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 919 634,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 477 202,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	7 918 151,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	187 305,00	137 450,00	113 000,00	113 000,00	250 450,00
21	Immobilisations corporelles	2 830 031,00	874 323,00	1 051 000,00	1 051 000,00	1 925 323,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	20 887 763,00	6 444 158,00	13 426 482,00	13 426 482,00	19 870 640,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	23 905 099,00	7 455 931,00	14 590 482,00	14 590 482,00	22 046 413,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	734 061,00	0,00	760 035,00	760 035,00	760 035,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses financières	764 061,00	0,00	790 035,00	790 035,00	790 035,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	24 669 160,00	7 455 931,00	15 380 517,00	15 380 517,00	22 836 448,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	347 692,00		278 698,00	278 698,00	278 698,00
041	Opérations patrimoniales (4)	320 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	667 692,00		448 698,00	448 698,00	448 698,00
	TOTAL	25 336 852,00	7 455 931,00	15 829 215,00	15 829 215,00	23 285 146,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 285 146,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 139 895,00	2 247 811,00	0,00	0,00	2 247 811,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 139 895,00	2 247 811,00	0,00	0,00	2 247 811,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	10 000 000,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	10 000 000,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	12 139 895,00	2 247 811,00	3 500 000,00	3 500 000,00	5 747 811,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 024 162,00		5 040 701,00	5 040 701,00	5 040 701,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 741 026,00		3 156 148,00	3 156 148,00	3 156 148,00
041	Opérations patrimoniales (4)	320 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 085 188,00		8 366 849,00	8 366 849,00	8 366 849,00
	TOTAL	19 225 083,00	2 247 811,00	11 866 849,00	11 866 849,00	14 114 660,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	9 170 486,00
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 285 146,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

7 918 151,00

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Code	Description	Montant	Montant	Montant	Montant
100	Produits des ventes de biens et services				
101	Produits des ventes de biens				
102	Produits des ventes de services				
103	Produits des ventes de biens et services				
104	Produits des ventes de biens et services				
105	Produits des ventes de biens et services				
106	Produits des ventes de biens et services				
107	Produits des ventes de biens et services				
108	Produits des ventes de biens et services				
109	Produits des ventes de biens et services				
110	Produits des ventes de biens et services				
111	Produits des ventes de biens et services				
112	Produits des ventes de biens et services				
113	Produits des ventes de biens et services				
114	Produits des ventes de biens et services				
115	Produits des ventes de biens et services				
116	Produits des ventes de biens et services				
117	Produits des ventes de biens et services				
118	Produits des ventes de biens et services				
119	Produits des ventes de biens et services				
120	Produits des ventes de biens et services				
121	Produits des ventes de biens et services				
122	Produits des ventes de biens et services				
123	Produits des ventes de biens et services				
124	Produits des ventes de biens et services				
125	Produits des ventes de biens et services				
126	Produits des ventes de biens et services				
127	Produits des ventes de biens et services				
128	Produits des ventes de biens et services				
129	Produits des ventes de biens et services				
130	Produits des ventes de biens et services				
131	Produits des ventes de biens et services				
132	Produits des ventes de biens et services				
133	Produits des ventes de biens et services				
134	Produits des ventes de biens et services				
135	Produits des ventes de biens et services				
136	Produits des ventes de biens et services				
137	Produits des ventes de biens et services				
138	Produits des ventes de biens et services				
139	Produits des ventes de biens et services				
140	Produits des ventes de biens et services				
141	Produits des ventes de biens et services				
142	Produits des ventes de biens et services				
143	Produits des ventes de biens et services				
144	Produits des ventes de biens et services				
145	Produits des ventes de biens et services				
146	Produits des ventes de biens et services				
147	Produits des ventes de biens et services				
148	Produits des ventes de biens et services				
149	Produits des ventes de biens et services				
150	Produits des ventes de biens et services				
151	Produits des ventes de biens et services				
152	Produits des ventes de biens et services				
153	Produits des ventes de biens et services				
154	Produits des ventes de biens et services				
155	Produits des ventes de biens et services				
156	Produits des ventes de biens et services				
157	Produits des ventes de biens et services				
158	Produits des ventes de biens et services				
159	Produits des ventes de biens et services				
160	Produits des ventes de biens et services				
161	Produits des ventes de biens et services				
162	Produits des ventes de biens et services				
163	Produits des ventes de biens et services				
164	Produits des ventes de biens et services				
165	Produits des ventes de biens et services				
166	Produits des ventes de biens et services				
167	Produits des ventes de biens et services				
168	Produits des ventes de biens et services				
169	Produits des ventes de biens et services				
170	Produits des ventes de biens et services				
171	Produits des ventes de biens et services				
172	Produits des ventes de biens et services				
173	Produits des ventes de biens et services				
174	Produits des ventes de biens et services				
175	Produits des ventes de biens et services				
176	Produits des ventes de biens et services				
177	Produits des ventes de biens et services				
178	Produits des ventes de biens et services				
179	Produits des ventes de biens et services				
180	Produits des ventes de biens et services				
181	Produits des ventes de biens et services				
182	Produits des ventes de biens et services				
183	Produits des ventes de biens et services				
184	Produits des ventes de biens et services				
185	Produits des ventes de biens et services				
186	Produits des ventes de biens et services				
187	Produits des ventes de biens et services				
188	Produits des ventes de biens et services				
189	Produits des ventes de biens et services				
190	Produits des ventes de biens et services				
191	Produits des ventes de biens et services				
192	Produits des ventes de biens et services				
193	Produits des ventes de biens et services				
194	Produits des ventes de biens et services				
195	Produits des ventes de biens et services				
196	Produits des ventes de biens et services				
197	Produits des ventes de biens et services				
198	Produits des ventes de biens et services				
199	Produits des ventes de biens et services				
200	Produits des ventes de biens et services				

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 745 200,00		2 745 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	2 592 000,00		2 592 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	1 992 857,00	0,00	1 992 857,00
66	Charges financières	295 802,00	0,00	295 802,00
67	Charges exceptionnelles	504 494,00	0,00	504 494,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 156 148,00	3 156 148,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	150 000,00		150 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		5 040 701,00	5 040 701,00
Dépenses d'exploitation – Total		8 280 353,00	8 196 849,00	16 477 202,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 477 202,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	278 698,00	278 698,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	760 035,00	0,00	760 035,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	250 450,00	0,00	250 450,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 925 323,00	0,00	1 925 323,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	19 870 640,00	170 000,00	20 040 640,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00		30 000,00
Dépenses d'investissement – Total		22 836 448,00	448 698,00	23 285 146,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 285 146,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 552 970,00		13 552 970,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	255 900,00		255 900,00
75	Autres produits de gestion courante	470 000,00		470 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	278 698,00	278 698,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		14 278 870,00	278 698,00	14 557 568,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 919 634,00
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 477 202,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 247 811,00	0,00	2 247 811,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	150 000,00	150 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 156 148,00	3 156 148,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		5 040 701,00	5 040 701,00
Recettes d'investissement – Total		2 247 811,00	8 366 849,00	10 614 660,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	9 170 486,00
--	---------------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	3 500 000,00
------------------------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 285 146,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 700 200,00	2 745 200,00	2 745 200,00
605	Achats d'eau	330 000,00	284 000,00	284 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	502 000,00	406 000,00	406 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	225 000,00	275 000,00	275 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6066	Carburants	103 000,00	113 000,00	113 000,00
6068	Autres matières et fournitures	35 000,00	50 000,00	50 000,00
611	Sous-traitance générale	426 000,00	389 000,00	389 000,00
6135	Locations mobilières	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	51 000,00	70 000,00	70 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	30 000,00	25 000,00	25 000,00
6161	Multirisques	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6168	Autres	50 000,00	50 000,00	50 000,00
617	Etudes et recherches	45 000,00	34 500,00	34 500,00
618	Divers	50 000,00	45 000,00	45 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	146 000,00	140 000,00	140 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	50 000,00	52 000,00	52 000,00
6262	Frais de télécommunications	80 000,00	77 700,00	77 700,00
627	Services bancaires et assimilés	7 000,00	8 000,00	8 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	20 000,00	120 000,00	120 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	29 000,00	35 000,00	35 000,00
6287	Remboursements de frais	0,00	6 000,00	6 000,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	1 500,00	1 500,00
6358	Autres droits	1 200,00	50 000,00	50 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	380 000,00	380 000,00	380 000,00
6378	Autres taxes et redevances	5 000,00	9 000,00	9 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	2 434 000,00	2 592 000,00	2 592 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 624 000,00	1 680 000,00	1 680 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	810 000,00	912 000,00	912 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 143 044,00	1 992 857,00	1 992 857,00
6541	Créances admises en non-valeur	40 000,00	100 000,00	100 000,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	20 000,00	20 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 093 044,00	1 872 857,00	1 872 857,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		7 277 244,00	7 330 057,00	7 330 057,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				
66	Charges financières (b) (8)	324 769,00	295 802,00	295 802,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	328 628,00	299 839,00	299 839,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 859,00	-4 037,00	-4 037,00
67	Charges exceptionnelles (c)	444 360,00	504 494,00	504 494,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	372 360,00	432 494,00	432 494,00
678	Autres charges exceptionnelles	70 000,00	70 000,00	70 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	132 500,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		8 178 873,00	8 280 353,00	8 280 353,00
= a + b + c + d + e + f				
023	Virement à la section d'investissement	4 024 162,00	5 040 701,00	5 040 701,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 741 026,00	3 156 148,00	3 156 148,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 741 026,00	3 156 148,00	3 156 148,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 765 188,00	8 196 849,00	8 196 849,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 765 188,00	8 196 849,00	8 196 849,00

REGIE DES EAUX GESSIENNES - budget annexe eau potable - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	14 944 061,00	16 477 202,00	16 477 202,00

+

	RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
--	-----------------------------------	------

+

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	--	------

=

	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 477 202,00
--	---	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 037,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 633 000,00	13 552 970,00	13 552 970,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	9 384 000,00	10 175 970,00	10 175 970,00
70118	Autres ventes d'eau	75 000,00	95 000,00	95 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	290 000,00	240 000,00	240 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 624 000,00	1 680 000,00	1 680 000,00
704	Travaux	450 000,00	450 000,00	450 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	810 000,00	912 000,00	912 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	401 599,00	255 900,00	255 900,00
748	Autres subventions d'exploitation	401 599,00	255 900,00	255 900,00
75	Autres produits de gestion courante	410 000,00	470 000,00	470 000,00
7588	Autres	410 000,00	470 000,00	470 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		13 444 599,00	14 278 870,00	14 278 870,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		13 444 599,00	14 278 870,00	14 278 870,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	347 692,00	278 698,00	278 698,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	347 692,00	278 698,00	278 698,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		347 692,00	278 698,00	278 698,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 792 291,00	14 557 568,00	14 557 568,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 919 634,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 477 202,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	187 305,00	113 000,00	113 000,00
2031	Frais d'études	170 305,00	100 000,00	100 000,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	3 000,00	3 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	15 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 830 031,00	1 051 000,00	1 051 000,00
2111	Terrains nus	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2154	Matériel industriel	2 055 649,70	250 000,00	250 000,00
21561	Service de distribution d'eau	674 381,30	726 000,00	726 000,00
2182	Matériel de transport	65 000,00	25 000,00	25 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2184	Mobilier	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	20 887 763,00	13 426 482,00	13 426 482,00
2313	Constructions	277 747,57	473 000,00	473 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 610 015,43	12 953 482,00	12 953 482,00
Total des dépenses d'équipement		23 905 099,00	14 590 482,00	14 590 482,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	734 061,00	760 035,00	760 035,00
1641	Emprunts en euros	734 061,00	760 035,00	760 035,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses financières		764 061,00	790 035,00	790 035,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		24 669 160,00	15 380 517,00	15 380 517,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	347 692,00	278 698,00	278 698,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	347 692,00	278 698,00	278 698,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	177 677,00	141 490,00	141 490,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	6 567,00	8 366,00	8 366,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	35 645,00	35 653,00	35 653,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	99 822,00	65 209,00	65 209,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	2 542,00	2 542,00	2 542,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	272,00	112,00	112,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	159,00	159,00
13918	Autres subventions d'équipement	25 167,00	25 167,00	25 167,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	320 000,00	170 000,00	170 000,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	300 000,00	170 000,00	170 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		667 692,00	448 698,00	448 698,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		25 336 852,00	15 829 215,00	15 829 215,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	7 455 931,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 285 146,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

REGIE DES EAUX GESSIENNES - budget annexe eau potable - BP - 2022

- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Chapitre (1)	Libelle (2)	Prévisions initiales (3)	Prévisions finales (4)	Exécution (5)
01	Personnel	100 000 000	100 000 000	100 000 000
02	Matériel	20 000 000	20 000 000	20 000 000
03	Services	30 000 000	30 000 000	30 000 000
04	Impôts et taxes	40 000 000	40 000 000	40 000 000
05	Subventions	50 000 000	50 000 000	50 000 000
06	Dotations	60 000 000	60 000 000	60 000 000
07	Produits	70 000 000	70 000 000	70 000 000
08	Autres produits	80 000 000	80 000 000	80 000 000
09	Autres charges	90 000 000	90 000 000	90 000 000
10	Autres dépenses	100 000 000	100 000 000	100 000 000
11	Autres opérations	110 000 000	110 000 000	110 000 000
12	Autres opérations	120 000 000	120 000 000	120 000 000
13	Autres opérations	130 000 000	130 000 000	130 000 000
14	Autres opérations	140 000 000	140 000 000	140 000 000
15	Autres opérations	150 000 000	150 000 000	150 000 000
16	Autres opérations	160 000 000	160 000 000	160 000 000
17	Autres opérations	170 000 000	170 000 000	170 000 000
18	Autres opérations	180 000 000	180 000 000	180 000 000
19	Autres opérations	190 000 000	190 000 000	190 000 000
20	Autres opérations	200 000 000	200 000 000	200 000 000
21	Autres opérations	210 000 000	210 000 000	210 000 000
22	Autres opérations	220 000 000	220 000 000	220 000 000
23	Autres opérations	230 000 000	230 000 000	230 000 000
24	Autres opérations	240 000 000	240 000 000	240 000 000
25	Autres opérations	250 000 000	250 000 000	250 000 000
26	Autres opérations	260 000 000	260 000 000	260 000 000
27	Autres opérations	270 000 000	270 000 000	270 000 000
28	Autres opérations	280 000 000	280 000 000	280 000 000
29	Autres opérations	290 000 000	290 000 000	290 000 000
30	Autres opérations	300 000 000	300 000 000	300 000 000
31	Autres opérations	310 000 000	310 000 000	310 000 000
32	Autres opérations	320 000 000	320 000 000	320 000 000
33	Autres opérations	330 000 000	330 000 000	330 000 000
34	Autres opérations	340 000 000	340 000 000	340 000 000
35	Autres opérations	350 000 000	350 000 000	350 000 000
36	Autres opérations	360 000 000	360 000 000	360 000 000
37	Autres opérations	370 000 000	370 000 000	370 000 000
38	Autres opérations	380 000 000	380 000 000	380 000 000
39	Autres opérations	390 000 000	390 000 000	390 000 000
40	Autres opérations	400 000 000	400 000 000	400 000 000
41	Autres opérations	410 000 000	410 000 000	410 000 000
42	Autres opérations	420 000 000	420 000 000	420 000 000
43	Autres opérations	430 000 000	430 000 000	430 000 000
44	Autres opérations	440 000 000	440 000 000	440 000 000
45	Autres opérations	450 000 000	450 000 000	450 000 000
46	Autres opérations	460 000 000	460 000 000	460 000 000
47	Autres opérations	470 000 000	470 000 000	470 000 000
48	Autres opérations	480 000 000	480 000 000	480 000 000
49	Autres opérations	490 000 000	490 000 000	490 000 000
50	Autres opérations	500 000 000	500 000 000	500 000 000
51	Autres opérations	510 000 000	510 000 000	510 000 000
52	Autres opérations	520 000 000	520 000 000	520 000 000
53	Autres opérations	530 000 000	530 000 000	530 000 000
54	Autres opérations	540 000 000	540 000 000	540 000 000
55	Autres opérations	550 000 000	550 000 000	550 000 000
56	Autres opérations	560 000 000	560 000 000	560 000 000
57	Autres opérations	570 000 000	570 000 000	570 000 000
58	Autres opérations	580 000 000	580 000 000	580 000 000
59	Autres opérations	590 000 000	590 000 000	590 000 000
60	Autres opérations	600 000 000	600 000 000	600 000 000
61	Autres opérations	610 000 000	610 000 000	610 000 000
62	Autres opérations	620 000 000	620 000 000	620 000 000
63	Autres opérations	630 000 000	630 000 000	630 000 000
64	Autres opérations	640 000 000	640 000 000	640 000 000
65	Autres opérations	650 000 000	650 000 000	650 000 000
66	Autres opérations	660 000 000	660 000 000	660 000 000
67	Autres opérations	670 000 000	670 000 000	670 000 000
68	Autres opérations	680 000 000	680 000 000	680 000 000
69	Autres opérations	690 000 000	690 000 000	690 000 000
70	Autres opérations	700 000 000	700 000 000	700 000 000
71	Autres opérations	710 000 000	710 000 000	710 000 000
72	Autres opérations	720 000 000	720 000 000	720 000 000
73	Autres opérations	730 000 000	730 000 000	730 000 000
74	Autres opérations	740 000 000	740 000 000	740 000 000
75	Autres opérations	750 000 000	750 000 000	750 000 000
76	Autres opérations	760 000 000	760 000 000	760 000 000
77	Autres opérations	770 000 000	770 000 000	770 000 000
78	Autres opérations	780 000 000	780 000 000	780 000 000
79	Autres opérations	790 000 000	790 000 000	790 000 000
80	Autres opérations	800 000 000	800 000 000	800 000 000
81	Autres opérations	810 000 000	810 000 000	810 000 000
82	Autres opérations	820 000 000	820 000 000	820 000 000
83	Autres opérations	830 000 000	830 000 000	830 000 000
84	Autres opérations	840 000 000	840 000 000	840 000 000
85	Autres opérations	850 000 000	850 000 000	850 000 000
86	Autres opérations	860 000 000	860 000 000	860 000 000
87	Autres opérations	870 000 000	870 000 000	870 000 000
88	Autres opérations	880 000 000	880 000 000	880 000 000
89	Autres opérations	890 000 000	890 000 000	890 000 000
90	Autres opérations	900 000 000	900 000 000	900 000 000
91	Autres opérations	910 000 000	910 000 000	910 000 000
92	Autres opérations	920 000 000	920 000 000	920 000 000
93	Autres opérations	930 000 000	930 000 000	930 000 000
94	Autres opérations	940 000 000	940 000 000	940 000 000
95	Autres opérations	950 000 000	950 000 000	950 000 000
96	Autres opérations	960 000 000	960 000 000	960 000 000
97	Autres opérations	970 000 000	970 000 000	970 000 000
98	Autres opérations	980 000 000	980 000 000	980 000 000
99	Autres opérations	990 000 000	990 000 000	990 000 000
100	Autres opérations	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000

TOTAL DES DEPENSES A REALISER (N1)	10 000 000 000
TOTAL DES DEPENSES A EXECUTION (N2)	0,00
TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT (N3)	23 200 000 000

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 139 895,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 008 908,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	130 987,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 139 895,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
1068	Autres réserves	10 000 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		10 000 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		12 139 895,00	3 500 000,00	3 500 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 024 162,00	5 040 701,00	5 040 701,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 741 026,00	3 156 148,00	3 156 148,00
28031	Frais d'études	37 404,00	37 405,00	37 405,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 775,00	6 672,00	6 672,00
28131	Bâtiments	337 616,00	414 512,00	414 512,00
28135	Installations générales, agencements, ..	87 475,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	40,00	43,00	43,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 701 248,00	1 824 009,00	1 824 009,00
28154	Matériel industriel	300 825,00	481 131,00	481 131,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	124 780,00	234 440,00	234 440,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	78 766,00	9 722,00	9 722,00
28182	Matériel de transport	0,00	71 076,00	71 076,00
28183	Matériel de bureau et informatique	31 135,00	38 507,00	38 507,00
28184	Mobilier	11 663,00	9 915,00	9 915,00
28188	Autres	24 299,00	28 716,00	28 716,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 765 188,00	8 196 849,00	8 196 849,00
041	Opérations patrimoniales (8)	320 000,00	170 000,00	170 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	20 000,00	20 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	20 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	300 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 085 188,00	8 366 849,00	8 366 849,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		19 225 083,00	11 866 849,00	11 866 849,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				2 247 811,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				9 170 486,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				23 285 146,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					14 721 271,36									
1641 Emprunts en euros (total)					14 721 271,36									
0000784853	CREDIT AGRICOLE	15/12/2010		28/03/2011	2 200 000,00	F		3,390	3,390		T	X Echéance constante		A-1
030516001	CREDIT AGRICOLE	20/12/2004		20/03/2005	1 000 000,00	F		4,010	4,010		T	X Echéance constante		A-1
1220010	CENTRE EST	12/04/2012		01/05/2013	800 000,00	F		4,510	4,510		A	X Echéance constante		A-1
1234109	Caisse Dépot et Consignations	29/10/2012		01/12/2013	2 000 000,00	F		3,950	3,950		A	X Echéance constante		A-1
5024695	CAISSE EPARGNE	05/12/2008		15/01/2009	2 500 000,00	F		4,970	4,970		M	P		A-1
9021670	CAISSE EPARGNE	14/05/2012		25/10/2012	1 200 000,00	F		4,740	4,740		T	X Echéance constante		A-1
A0109314	CAISSE EPARGNE	25/12/2010		25/03/2011	1 880 000,00	F		3,390	3,390		T	C		A-1
AO109315000	CAISSE EPARGNE	25/12/2014		25/01/2015	2 767 033,60	F		2,440	2,440		M	X Echéance constante		A-1
MIN213711EUR/0218982	CFFL	01/08/2003		01/11/2003	84 584,63	F		5,070	5,070		T	X Echéance constante		A-1
MON195274EUR/0196077	CFFL	01/01/2001		01/01/2002	289 653,13	F		5,500	5,500		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

REGIE DES EAUX GESSIENNES - budget annexe eau potable - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					14 721 271,36									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

REGIE DES EAUX GESSIENNES - budget annexe eau potable - BP - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		8 221 348,84					760 034,34	299 838,10	0,00	29 022,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 221 348,84					760 034,34	299 838,10	0,00	29 022,18
00000784853		0,00	A-1	1 453 669,15	13,92	F		3,390	82 609,56	48 236,60	0,00	387,32
030516001		0,00	A-1	205 201,10	2,92	F		4,010	65 690,04	7 248,96	0,00	170,94
1220010		0,00	A-1	384 355,45	5,33	F		4,510	57 207,84	17 334,43	0,00	9 836,24
1234109		0,00	A-1	941 204,82	5,92	F		3,950	142 076,27	37 177,59	0,00	2 630,47
5024695		0,00	A-1	1 578 005,81	11,92	F		4,970	98 653,28	77 255,28	0,00	3 376,65
9021670		0,00	A-1	561 992,79	5,50	F		4,740	87 130,93	25 104,91	0,00	4 126,55
A0109314		0,00	A-1	1 000 000,00	12,42	F		3,390	80 000,00	33 336,89	0,00	519,80
AO109315000		0,00	A-1	1 947 610,72	12,92	F		2,440	128 895,64	46 086,56	0,00	739,61
MIN213711EUR/0218982		0,00	A-1	6 694,21	0,83	F		5,070	6 694,21	213,07	0,00	0,00
MON195274EUR/0196077		0,00	A-1	142 614,79	9,00	F		5,500	11 076,59	7 843,81	0,00	7 234,60
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

REGIE DES EAUX GESSIENNES - budget annexe eau potable - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 221 348,84					760 034,34	299 838,10	0,00	29 022,18

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

REGIE DES EAUX GESSIENNES - budget annexe eau potable - BP - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 221 348,84	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	05-10-2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres immobilisations corporelles	5	05/10/2017
L	Bâtiments administratifs	40	05/10/2017
L	Bâtiments d'exploitation	50	05/10/2017
L	Compteur eau potable	12	05/10/2017
L	Frais d'études	5	05/10/2017
L	Logiciel et progiciels	5	05/10/2017
L	Matériel de bureau, mobilier	10	05/10/2017
L	Matériel de transport Léger	5	05/10/2017
L	Matériel de transport Lourd	9	05/10/2017
L	Matériel technique hors compteur	5	05/10/2017
L	Plantations	15	05/10/2017
L	Réseaux d'adduction d'eau potable	60	05/10/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 068 733,00	1 068 733,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		760 035,00	760 035,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	760 035,00	760 035,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		308 698,00	308 698,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	278 698,00	278 698,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00	30 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 068 733,00	7 455 931,00	0,00	8 524 664,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 196 849,00	III 8 196 849,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 196 849,00	8 196 849,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	37 405,00	37 405,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 672,00	6 672,00
28131	Bâtiments	414 512,00	414 512,00
28135	Installations générales, agencements, ...	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	43,00	43,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 824 009,00	1 824 009,00
28154	Matériel industriel	481 131,00	481 131,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	234 440,00	234 440,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	9 722,00	9 722,00
28182	Matériel de transport	71 076,00	71 076,00
28183	Matériel de bureau et informatique	38 507,00	38 507,00
28184	Mobilier	9 915,00	9 915,00
28188	Autres	28 716,00	28 716,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	5 040 701,00	5 040 701,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 196 849,00	2 247 811,00	9 170 486,00	3 500 000,00	23 115 146,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 8 524 664,00
Ressources propres disponibles	IV 23 115 146,00
Solde	V = IV – II (6) 14 590 482,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.